

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 3921 du 3 juin 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1612818S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;
Vu la décision n° 7833 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525371S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} juillet 2016:

Gomez, Joël Nigend : 150 747 Numéro de livret de solde : 5 273 814

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juillet 2016:

Supligeon, Philippe Nigend : 162 691 Numéro de livret de solde : 8 019 594

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} juillet 2016:

Vaucher-Grondin, Estelle Nigend : 179 414 Numéro de livret de solde : 8 029 695

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2016:

Museau, Antoine Nigend : 314 526 Numéro de livret de solde : 8 109 917

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 juin 2016.

*Le général, commandant le pôle judiciaire
de la gendarmerie nationale,*

F. DAoust